



SWISSRENOV, UN PROJET POUR VALORISER DES FRICHES INDUSTRIELLES

La Haute École de gestion Arc vient de commencer un projet de valorisation des friches industrielles de la République et Canton du Jura. Acquis dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation (Innosuisse) sur le thème de l'économie circulaire, SwissRenov bénéficie d'une importante subvention fédérale et durera quatre ans.

Ce projet, dirigé par la HE-Arc Gestion, est mené par un consortium créé en étroite collaboration avec Creapole SA. Celui-ci réunit huit partenaires académiques et 22 partenaires privés et publics de mise en œuvre. Toute activité économique nécessite des surfaces pour se développer. Dans un contexte national où les ressources foncières se raréfient, le projet «SwissRenov» considère les friches industrielles comme une ressource potentielle importante. Leur réhabilitation – idéalement exemplaire en termes de transformation et de rénovation – permettrait d'accueillir des

activités économiques futures liées aux principes de l'économie circulaire en circuits géographiques courts: valorisation des déchets, valorisation des ressources renouvelables locales.

UN CHANGEMENT DE PARADIGME ÉCONOMIQUE

Les esprits critiques pourraient arguer que si des friches existent, c'est parce qu'elles ne trouvent pas preneur... les investisseurs préférant construire du neuf dans les zones d'activité économique prévues à cet effet.

L'argument est raisonnable, mais il doit être tempéré. D'une part, les surfaces encore disponibles se raréfient. D'autre part, les conditions-cadres viennent de changer. Après le Conseil national au printemps 2023, le Conseil des États a adopté, en décembre dernier, une révision de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement intégrant les principes de l'économie circulaire.

Cette révision légale nous mène à un profond changement de paradigme économique car elle aura des effets sur un grand nombre d'activités. Le recyclage systématique des matériaux dans le domaine de la construction, mais aussi imposé à l'en-



semble des produits manufacturés, à la valorisation des boues urbaines (phosphore, azote, métaux...), aura des répercussions géographiques: il faudra récupérer, traiter, stocker, transformer, distribuer, et donc prévoir des surfaces supplémentaires pour ces futures activités économiques.

En 2019, le Canton du Jura a procédé à un inventaire détaillé des friches sises sur son territoire: 91 sites ont été identifiés, couvrant une surface équivalant à une cinquantaine de terrains de football. Avec plus de 50 hectares, le canton du Jura – et probablement l'ensemble de l'espace BEJUNE – sont donc particulièrement adaptés pour accueillir de telles activités, face à des cantons fortement urbanisés et ne disposant plus des ressources foncières nécessaires pour recycler leurs propres déchets.

La révision de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement aura également pour autre effet d'orienter des investissements publics et privés dans des solutions innovantes en matière de traitement des déchets.

Innosuisse n'a pas attendu que la révision soit sous toit pour proposer un programme de subvention relatif à l'économie circulaire, et dont bénéficie l'actuel projet «SwissRenov».

METTRE À JOUR LES «PROJETS DE TERRITOIRE»

Ces dernières années, dans le cadre de la révision de leur plan directeur cantonal, tous les cantons ont également dû rédiger un «projet de territoire» accompagnant leur plan. Le changement de paradigme induit par la valorisation légale des principes de l'économie circulaire invite les cantons à revoir en profondeur leur document stratégique et leur vision du développement territorial.

Cette révision contribuera à redistribuer les cartes entre cantons «pauvres» mais riches en ressources foncières et cantons «riches» mais pauvres en surfaces disponibles.

Des formes de coopération intercantonale nouvelles sont à inventer. Les friches industrielles du canton du Jura sont une partie de la solution; le projet «SwissRenov» a quatre ans pour en définir les contours.

NICOLAS BABEY

Professeur, HEG – Haute École de gestion Arc